



ça s'est passé Chevilly-Larue,
Marianne d'or de l'environnement ► P. 4

près de chez vous L'Opac
à l'écoute des locataires ► P. 14



acteur Patrick Blas,
l'homme orchestre ► P. 16

en débat Le site du futur centre
de loisirs étudié avec précaution ► P. 18

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 84 - janvier 2008

Solidarités

Bien vivre ensemble

Dossier pages 7 à 12

Charles Lioust n'est plus



C'est avec la plus grande émotion que près de cent personnes se retrouvaient, ce matin glacial du 19 décembre en l'église Saint-Colombe, pour célébrer les obsèques de Charles Lioust, disparu le 15 décembre dans sa 101^e année. Normand d'origine, passionné de courses de voitures dès sa plus tendre enfance, il rêvait d'être pilote. Pourtant, la vie en décida autrement puisqu'à la suite du brutal décès de son père en 1935 dans un accident de voiture, il embrassa

la même carrière professionnelle que lui dans le milieu pharmaceutique. Charles aura eu deux enfants, Pierre et Monique, avec sa femme Colette (née Perois) qui le quitta bien trop tôt. Chacun aura pu rejoindre le père Le Beller lorsqu'il précisa, dans son homélie, que Charles n'était pas un homme du verbe mais plus un homme d'action. ●

Votre avis nous intéresse...

Participez vous aussi à cette rubrique en vous adressant à :
 Courrier des lecteurs,
 direction de la Communication,
 Mairie de Chevilly-Larue,
 88, avenue du Général de Gaulle 94669 Cedex
 Courriel :
 communication@ville-chevilly-larue.fr
 Chaque mois, une sélection sera publiée.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales
N°84

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directeur de la rédaction : André Deluchat.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Marc Ellenberger,

Mira, Pierre Mitev,

Fabrice Neddam,

Philippe Stisi,

Jean-Luc Tabuteau.

Secrétariat : Yvette Valladas.

Conception et maquette : Anatome.

Photogravure et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,

29, rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 56 30 09 10

Fax : 01 56 30 09 18

E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr

Directrice de la communication : Marion Quaglio.

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
 Val-de-Marne
 www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- L'environnement à l'honneur
- Joyeux anniversaires aux jeunes de 13 ans !
- Journée d'hommage
- Concert de la Sainte-Cécile
- Campagne de recensement
- Bourse aux cartes, timbres et monnaie

7-12 Enjeux

- Solidarités : l'art de vivre ensemble

14-15 Près de chez vous

- Quartier sorbiers-Saussaie : l'Opac se met à l'écoute des locataires
- Noël dans les crèches
- Au plaisir des mots
- Noël sur place

16-17 Acteur

- Philippe Blas, l'homme orchestre

18-19 En débat

- Centre de loisirs : un futur site étudié avec précaution

20-21 En actions

- Les collégiens aussi ont leurs conseillers généraux
- Conseil municipal des enfants : bienvenue à mademoiselle le Maire
- La rue P. Hochart du MIN en voie de réouverture
- Les délibérations du Conseil municipal
- Permanences des élu(e)s

22-23 Tribunes

- Expressions des élu(e)s

24-27 Découvertes

Vœux 2008

- Les traditionnels vœux des communautés religieuses
- Culture
- Le Grand Dire, une journée autour de Laurent Gaudé
- Livres et vous
- Sur un banc
- Mémoire
- Yvette Nourry, « Morte pour la France » le 23 septembre 1944

28-29 Sports

- Aménagements au parc des sports

30-31 Vie pratique

- État civil
- Les pharmacies de garde
- Les offres d'emploi
- Les permanences
- Les infos indispensables

Le point de vue du maire

Nous voici au seuil d'une nouvelle année, après que les lumières de la fête se sont éteintes. Au nom du Conseil municipal, je souhaite à toutes les Chevillaises et à tous les Chevillais, petits et grands, une très bonne année 2008. Que celle-ci vous apporte le bonheur

de vivre en harmonie et dans l'affection avec les personnes qui vous sont chères. Qu'elle permette à tous ceux que fragilisent le grand âge, la maladie ou le handicap, de trouver le réconfort auxquels ils aspirent par les soins et les attentions que nous leur devons.

Je souhaite que 2008 soit une année plus fraternelle et plus douce à vivre à tous ceux d'entre vous que frappent les rigueurs de la vie. Que la solidarité et le partage soient les maîtres mots des relations humaines et sociales, là où par bien des canaux sont trop facilement exaltés le penchant à l'individualisme, l'appétit de pouvoir ou l'argent comme valeur ultime. Pour progresser vers le mieux vivre, notre société a au contraire besoin de davantage d'ouverture aux autres,

de désintéressement et de chaleur, c'est-à-dire d'humanité. Je forme le vœu que notre commune continue de se moderniser et que ce mouvement serve essentiellement à résoudre les problèmes de nos concitoyens, à mieux satisfaire leurs besoins individuels et collectifs, à rendre notre ville plus belle encore, plus conviviale, plus agréable à vivre.

Je souhaite enfin que 2008 soit une année d'apaisement dans le monde, qui voie la fin des horreurs du Darfour ou de la guerre en Irak, la paix et les différentes formes de démocratie enregistrer de nouveaux progrès, et la libération de madame Ingrid Betancourt intervenir au plus tôt.

Que la paix, la solidarité, le partage et le respect de l'autre soient donc au rendez-vous d'une année que je vous souhaite de tout cœur heureuse et conforme à vos plus chers espoirs. ●

Christian Hervy
Maire et Conseiller général



Bonne année 2008 de paix, de solidarité et de partage

Noces d'or



Il y a 50 ans, le 14 décembre 1957 très précisément, Marguerite Kalfon épousait Michel Rispe au Kremlin-Bicêtre. Avec le temps, la jeune employée de bureau a intégré la direction des ressources humaines de la société Thomson, tandis que le non moins jeune tailleur s'est orienté vers la métallurgie pour finalement devenir agent de maîtrise à la Facom. Et c'est à Chevilly-Larue que les deux époux se sont à nouveau dits « oui », le 15 décembre dernier. ●

Erratum : une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du Journal de Chevilly-Larue. Page 17, dans la rubrique « Acteur », une partie de phrase ayant sauté à l'impression, le sens du premier paragraphe est totalement modifié. Il fallait lire : « (Yvette Mangeant) a écrit *Il était une fois à Chevilly-Larue* (...). Puis sans qu'elle s'y attende, c'est un mauvais roman qui s'est ouvert ». Toutes nos excuses à l'intéressée.

28 novembre

L'environnement à l'honneur

De gauche à droite : Patrick Sève, Maire de l'Haÿ-les-Roses, Michèle André, vice-président du Sénat et Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue.



Chevilly-Larue peut s'enorgueillir de ses qualités environnementales. Le 28 novembre dernier, Christian Hervy, notre Maire, et Patrick Sève, Maire de L'Haÿ-les-Roses, ont conjointement reçu la Marianne d'or de l'environnement décernée à l'occasion du Grenelle de l'environnement. Ce prix

vient saluer l'usage de la géothermie par ces deux villes qui ont constitué un syndicat intercommunal afin de réaliser le plus grand site de géothermie d'Europe. Satisfaisant les besoins équivalant à une population de 40 000 habitants, ce réseau de chaleur a évité 31 000 tonnes d'émission de CO₂ en 2006. Par ailleurs, la géothermie a généré une

facturation à la baisse pour les usagers. La Marianne d'or a été attribuée aux deux édiles sous le haut patronage de Christian Poncelet, président du Sénat, et Alain Tarnpoglieri, secrétaire général du concours national des Marianne d'or. « Cette distinction récompense, à juste titre, votre travail et vos initiatives dans le domaine de la protection de l'environnement », a souligné Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, dans un courrier adressé à Christian Hervy.



5 décembre

Journée d'hommage

Ce jour-là, les élus de la Municipalité, le Comité d'entente des anciens combattants et la population ont rendu hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ainsi que lors des combats du Maroc et de la Tunisie.

12 décembre

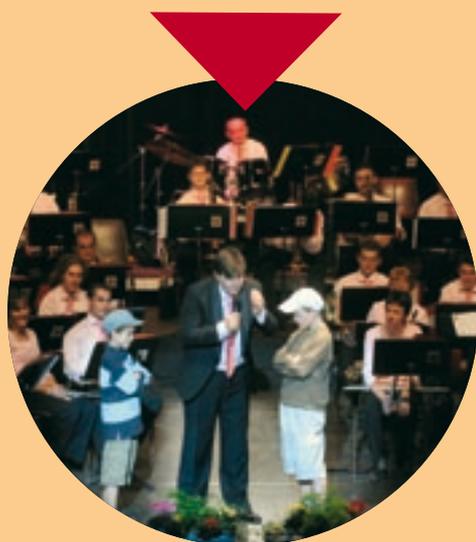
Joyeux anniversaires !

Tous les jeunes chevillais qui ont eu 13 ans cette année ont été invités à fêter leur anniversaire. Au cours des allocutions, Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Jeunesse, et Joseph Finkelsztajn, responsable du service, ont présenté le nouveau pôle collégiens du service municipal de la Jeunesse et toute l'équipe du SMJ. Puis, ce fut le moment des festivités avec, en première partie de programme, la distribution de clefs USB à tout le monde, avant un goûter royal. Enfin, moment très attendu par les jeunes, le SMJ s'est transformé en piste de danse avec l'animateur Mehdi aux manettes de DJ. C'est sûr, 13 ans, ça se fête !

8 décembre

Concert de la Sainte-Cécile

Il est des années plus importantes que d'autres. Et, si le concert de la Sainte-Cécile donné par l'orchestre philharmonique est une tradition, la dernière édition revêtait un caractère particulier puisqu'elle célébrait les 40 ans de l'ACSF (Association culturelle sociale et familiale). Depuis plusieurs mois déjà, l'ACSF n'a eu de cesse de marquer l'événement de rendez-vous exceptionnels. En septembre, c'est l'orchestre d'Harmonique des gardiens de la paix qui était invité à Chevilly-Larue. En octobre, un disque est sorti. Au concert de la Sainte-Cécile, un hommage particulier était rendu à Marcel Mousset, fondateur de l'ACSF et ancien premier maire-adjoint aux fêtes et cérémonies sous la mandature de Gabriel Chauvet. Par ailleurs, le Maire n'a pas manqué de souligner la fierté des Chevillais à l'égard de l'Orchestre philharmonique. À jour d'exception, programme d'exception : pour la circonstance, les musiciens ont revisité avec virtuosité de grands thèmes tels que *Virginia* de Jacob de Haan, *Le fantôme de l'Opéra* d'Andrew Zlayos Webber, *Starmania* de Michel Berger et Luc Plamondon, ainsi que d'autres standards. Le tout, devant un public aussi nombreux que conquis.



Du 17 janvier au 23 février

Campagne de recensement

Dans le cadre de la prochaine campagne de recensement, près de 600 logements, soit environ 8% des logements chevillais, recevront la visite d'un agent recenseur. Il déposera deux types de questionnaires dans les boîtes aux lettres des logements à recenser : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel par personne le composant. Il devra ensuite récupérer ces questionnaires dûment remplis. Les données du recensement ainsi recueillies sont strictement confidentielles. Elles sont d'une grande utilité pour chacun. C'est sur la base de ces chiffres statistiques qu'est déterminé le montant des dotations versées par l'État aux collectivités, le nombre de conseillers municipaux, le nombre de pharmacies... Elles permettent également d'analyser la population (âge, profession, taux de chômage, déplacements quotidiens entre le domicile et le travail) et de mieux évaluer les besoins en terme d'infrastructures et d'équipements. Rappelons que participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation (loi du 7 juin 1951). Les agents recenseurs sont des employés communaux (photos ci-dessus) qui se présenteront munis d'une carte d'accréditation.



Vos agents recenseurs (de gauche à droite) :
Annick Bignon,
Josiane Arfuso
et Monique Tudal.

3 février

Cartes, timbres et monnaies



Collectionneurs cartophiles, philatélistes, numismates et simples curieux sont attendus par une centaine d'exposants lors de la 28^e bourse aux cartes postales, timbres et

monnaies. Ce traditionnel rendez-vous organisé par le club Marc Hartz sera marqué par l'édition d'une carte postale commémorant le 60^e anniversaire de la 2 CV. Un timbre à l'effigie de l'église Sainte-Colombe sera peut-être édité à l'occasion. Enfin, le club Marc Hartz présentera sa dernière exposition, « Les rues de Chevilly-Larue à travers le timbre, la carte postale et la monnaie ». **Gymnase Dericbourg, 42 rue, de l'Adjudant-Chef Dericourg, de 9 à 18 h.**



Les solidarités toute l'année

À l'heure des fêtes de fin d'année, le terme « solidarité » prend tout son sens : distribution de colis de Noël aux aînés, aides aux familles en difficulté, ... Mais entre les aides au pouvoir d'achat, une vie associative locale foisonnante et l'esprit d'entraide, c'est toute l'année que Chevilly-Larue cultive cet art de vivre ensemble.

Chevilly-Larue solidaire

L'art de vivre ensemble

S'agissant d'une notion très large, la solidarité peut tout aussi bien guider les actions quotidiennes de certains qu'être le vecteur de valeurs portées tant par des associations que des collectivités.

L'année 2007 s'achève, et avec elle, la 21^e fête des solidarités organisée le 15 décembre par le

Conseil général en partenariat avec la Municipalité et les associations. À

Chevilly-Larue, comme dans 31 villes du Val-de-Marne, ce moment de convivialité et de lien social a fait le bonheur des familles. Il n'y a pas qu'à cette occasion que décembre, malgré le froid, a offert son lot de chaleur humaine. Comme traditionnellement en cette période, la Municipalité a multiplié les actions de solidarité.

Quand les personnes âgées ont reçu un colis de Noël, les enfants des familles en difficulté ont pu aller au cinéma à Paris. Les liens entre les générations se sont également resserrés, à l'exemple des enfants de l'école Pasteur qui sont venus au foyer Gabriel Chauvet pour offrir des chants de Noël aux anciens. Les retraités, quant à eux, ont partagé le même plaisir que les collégiens lors du spectacle Âme à Grammes, le 18 décembre dernier. Et les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants se rendront très

bientôt auprès des personnes âgées isolées pour leur offrir des chocolats à l'occasion de la nouvelle année. C'est toute l'année que Chevilly-Larue peut cultiver « l'esprit village » qui la caractérise. « Ici, les gens se connaissent », entend-on

« Ici, les gens se connaissent ». C'est toute l'année que Chevilly-Larue peut cultiver « l'esprit village » qui la caractérise.

souvent dire. Au fil des ans pourtant, là comme ailleurs, l'individualisme et le repli sur soi grignotent les valeurs de respect et d'entraide. Or, la solidarité c'est aussi l'art de vivre ensemble, de générer du lien social entre les gens. À commencer par la présence de près de 150 associations, dont les actions portent vers des domaines aussi divers que la lutte contre les exclusions, l'aide à la santé, le sport ou

encore la culture. Il en est de même avec les comités de quartiers, animés par des habitants et auxquels s'associent les élus.

Tous ces engagements sont essentiels à la vitalité démocratique et à la bonne entente entre voisins. Cet esprit d'entraide et de solidarité de proximité, Chevilly-Larue l'a aussi développé à l'international dans le cadre de ses actions de coopération en direction du Vietnam et de la Mauritanie. À la fois philosophie de vie et ressort de l'action politique, la solidarité implique d'apporter une attention particulière aux habitants les plus vulnérables. C'est également contribuer à préserver un niveau de vie décent. Pour exemple, la faible fiscalité qui pèse sur les ménages chevillais ou encore

le Contrat urbain de cohésion sociale signé entre l'État, la Région et la ville pour le quartier de Sorbiers. De même, le soutien au logement social, à l'éducation et à l'accueil des enfants, ou encore les efforts pour améliorer les conditions de déplacement des personnes handicapées, illustrent combien il est plus agréable de vivre ensemble quand la solidarité irrigue toutes les décisions. ●

Mala Benoît



Chiffres clés

3 041 €

La somme récoltée lors des initiatives chevillaises organisées dans le cadre du Téléthon, les 8 et 9 décembre 2007. En 2006, elles avaient permis de rassembler 2 440 €.

552

Le nombre de personnes ayant bénéficié des sorties des familles organisées par le service municipal de l'Action sociale à l'été 2007.

150

Le nombre d'enfants et d'adultes ayant participé au Noël des enfants du service municipal de l'Action sociale.

6 enjeux

Des sorties à la mer pour les familles en difficulté, aux élèves de Pasteur chantant pour les anciens du foyer Gabriel Chauvet, en passant par la braderie annuelle du Secours populaire, c'est tout ça la solidarité !

Parole d'élus

Mettre en place les outils du lien social



Maurice Brunier, maire-adjoint délégué aux Affaires sociales et à la Solidarité.

« Dans une société où se développe l'individualisme, il est important de maintenir de la cohésion, du lien social, de l'entraide entre les citoyens. Notre rôle d'élus consiste à élaborer les outils propres

à mettre en place ce lien social. Tous les jours, le service de l'Action sociale de la ville reçoit de nombreuses demandes d'aides. Toutes sont examinées chaque semaine par la commission sociale du Centre communal d'action sociale (CCAS). Les dossiers des personnes en difficulté sont anonymes et sont tous traités avec la même impartialité, la même objectivité. Chacun reçoit une réponse

adaptée à sa situation, qu'il s'agisse d'un soutien financier ponctuel, d'un appel au fonds d'aide aux impayés d'énergie ou encore d'un chèque vestiaire pour vêtir les enfants. Notre objectif n'est pas pour autant de distribuer des aides sociales sans distinction aucune, mais d'accompagner les personnes en difficulté pour qu'elles retrouvent de la confiance et de la dignité ».

Pouvoir d'achat

Soulager le budget des familles



La perte de pouvoir d'achat est devenue un sujet majeur de préoccupation de la population.

Retour sur les mesures qui permettent de soulager le porte-monnaie.

Les salaires stagnent. Mais les prix des denrées, de l'énergie ou des loyers augmentent. Dans les budgets familiaux, ça coince. Au point que le pouvoir d'achat est devenu une préoccupation majeure de la population. Les services sociaux des collectivités sont sollicités pour apporter les aides ponctuelles qui permettent d'honorer une facture de chauffage, de changer la paire de chaussures du petit ou de simplement remplir son panier. En fait, localement, bien des mesures permettent de soulager le porte-monnaie. La faible fiscalité locale d'une ville comme Chevilly-Larue, qui peut s'appuyer sur d'importantes rentrées de taxe professionnelle, soulage par exemple le paiement de l'impôt. Dans le budget communal, seuls 10 % des recettes proviennent des taxes payées par les habitants.

« À Chevilly-Larue, le soutien au pouvoir d'achat des familles est une constante de la politique menée », assure Dominique Mendes. Et la responsable du service de l'Action sociale de citer les aides telles que le chèque d'accompagnement alimentaire ou vestiaire, qui sont autant de compléments budgétaires quand la fin du mois se fait trop durement sentir. Mais, ajoute-t-elle, « notre attention ne se porte pas uniquement vers les familles les plus précaires. L'intervention d'aides ménagères pour aider au maintien à domicile des person-

nes dépendantes ou encore le service de portage des repas sont des aides dont le coût réel n'a rien à voir avec ce qui est facturé.

Le système de tarification communale, tout le monde en profite, y compris les classes moyennes », explique-t-elle. Grâce à l'application du quotient familial, aucune prestation municipale n'est facturée à son coût réel, même pour une personne qui se situe en haut du barème. En décembre, le Conseil municipal a adopté une mesure pour réduire de manière substantielle les tarifs de la restauration scolaire. Dernièrement, une autre bataille a permis de réduire le coût des factures des foyers raccordés

à la géothermie : le passage de la TVA à 5,5 % concernant ce système de chauffage déjà particulièrement économique. Enfin, d'autres aides viennent compléter celles proposées par la ville. Par exemple, en matière d'accès aux transports en commun, le Conseil général rembourse 50 % du prix de la carte Imagine'R pour les collégiens, lycéens et étudiants. Sous certaines conditions, il prend également en charge le financement des cartes Améthyste et Rubis pour les personnes âgées et délivre des chèques-mobilité aux jeunes de moins de 25 ans, aux bénéficiaires du RMI et aux chômeurs. ● **M. B.**

Des multiservices sous un même toit

Pour rapprocher un maximum de services sociaux des Chevillais, le Département, la Municipalité et la Mission locale ont entrepris de rassembler les leurs sous un même toit. Bientôt, une plateforme des services sociaux va naître en Cœur de ville avec des moyens d'accueil mis en commun et des personnels de chaque structure. Une antenne du Centre d'information et de coordination de gérontologie (CLIC) va s'y installer. Plusieurs permanences vont s'organiser, assurant une présence de la Caisse d'allocations familiales, d'assistantes sociales, du service d'Action sociale de la ville, de psychologues ou encore du parquet (médiation judiciaire). L'association Nouvelle Voie sera là pour accompagner les personnes dans des démarches administratives (logement, emploi, surendettement...). Le rassemblement de services sociaux en un même lieu « permet aussi de travailler sur des projets communs et de développer les actions de prévention comme la constitution d'un budget familial par exemple », explique Dominique Mendes, responsable du service de l'Action sociale de Chevilly-Larue. Pour elle, tout est imaginable, y compris l'organisation de rencontres, débats ou conférences.

Maison des associations

Quand solidarité rime avec partage

Depuis mai dernier, la maison des associations Lucie Aubrac est ouverte aux 150 associations chevillaises.



Qui dit solidarité dit échange, partage, entraide. Tels sont les maîtres mots qui animent l'esprit de la maison des associations Lucie Aubrac. Huit mois après son ouverture, elle est devenue un lieu de rencontres incontournable. Là, les associations bénéficient de soutien logistique, de la possibilité d'occuper une salle ou de faire des photocopies.

Nombre d'entre elles y tiennent déjà régulièrement leurs réunions et certaines y sont domiciliées. Et pour la première fois, la maison des associations vient d'accueillir une exposition montée par une association.

Mais ce n'est pas tout car six associations, dont trois sont à caractère caritatif, y sont présentes en permanence. Le Secours populaire bénéficie d'une salle réservée pour entreposer les denrées alimentaires destinées à ses distributions mensuelles. L'association organise également une bourse aux vêtements. Bénéficiant de ses propres locaux, le Secours catholique s'occupe de l'accueil des personnes sans domicile fixe. Ces dernières trouvent là un lieu pour se doucher, laver leurs vêtements, se restaurer et profiter d'un moment de convivialité.

Enfin, l'association Femmes solidaires, qui développe plutôt ses activités en direction du public du foyer des anciens Gabriel Chauvet, dispose elle aussi d'un espace propre au sein de la Maison des associations. ●

Secours populaire : 01 46 75 94 01

Vestiaire ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 h. Permanences le lundi de 14 à 16 h.

Secours catholique : 06 08 07 69 59

Permanences et accueil des SDF le lundi de 10 à 17 h.

Femmes solidaires : 01 46 87 04 24

Accueil les mardis et jeudis au foyer Gabriel Chauvet

Les associations au cœur du lien social

Chevilly-Larue fait preuve d'une vie associative particulièrement riche avec près de 150 associations sur son territoire. Toutes ne sont pas à caractère caritatif ou humanitaire puisque nombre d'entre elles œuvrent dans des domaines aussi divers que la culture, le sport, l'animation... Mais toutes ont ce point qui rend leur existence nécessaire: elles créent du lien social. « Notre association permet aux personnes seules de se rencontrer, de maintenir une vie sociale », témoigne Yvette Rolland, secrétaire de la « Retraite sportive », une association qui propose aux personnes retraitées diverses activités sportives. « C'est un intérêt non négligeable à nos âges ». Et toutes les associations savent combien ce lien ne saurait exister sans la présence des bénévoles qui, par leur dévouement, font en soi acte de solidarité. ●

Permanences de la maison des associations

Ruben Duany, chargé de la gestion de la Maison des associations, y tient des permanences le mardi de 17 à 19 h, le mercredi de 13 h 30 à 19 h, le vendredi de 17 h à 19 h, les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 10 à 13 h 30.

Tél. : 01 45 60 18 26

ou 01 49 78 08 66.

Maison des associations :

14, rue Élisée Reclus.

Paroles d'experts

« Réchauffer les corps et les cœurs »

Claude Lamant et Françoise Peyrache, responsables du Secours catholique.

« La permanence a pu se remettre à fonctionner depuis que nous sommes accueillis à la Maison des associations. Même si notre association existe depuis 20 ans à Chevilly-Larue, nous avons dû interrompre notre activité car nos locaux étaient devenus trop vétustes. Après deux

ans d'absence, nous sommes heureux de faire vivre à nouveau les valeurs du Secours catholique, la solidarité, la fraternité et l'espérance. Tous les lundis, nous accueillons les personnes en grande précarité qui, souvent, vivent dans la rue. Nous leur préparons le petit-déjeuner, leur proposons la douche, des vêtements propres et le repas du midi. Ils peuvent

regarder la télévision, se détendre et discuter car nous partageons avec eux ce moment de convivialité. Nous sommes catholiques, mais nous accueillons toutes les confessions. La solidarité, c'est une entraide qui ne supporte aucune discrimination, sans exception. Ce qui compte, c'est de pouvoir réchauffer les corps et les cœurs. »

Actions sociales

Un geste pour les fêtes

Ambiance, sourires, convivialité et grands moments de plaisir lors de la journée de la solidarité organisée par le Conseil général, le 15 décembre dernier.



Comme traditionnellement en cette période, le Conseil général a offert aux personnes non imposables un chèque d'un montant de 30, 40 ou 60 €, selon le nombre de personnes à charge dans le foyer. À condition de s'être préalablement inscrits, les bénéficiaires ont reçu ce

chèque par courrier, accompagné d'une invitation à la journée de solidarité qui s'est déroulée le 15 décembre dernier.

Près d'une centaine de Chevillais, qui avait omis d'adresser leur demande préalablement, a pu le faire lors de cette journée qui revêtait aussi un caractère de fête. Car à cette occasion, le gymnase Dericbourg s'est transformé en paradis pour enfants. Il fallait les voir, maquillés, une barbe à papa à la main, déambuler d'un stand à l'autre. Tenus par les services municipaux (service municipal de la Jeunesse, service de l'Action sociale, centres de loisirs) et nombre d'associations chevillaises (CNL, Secours populaire, Amicale des seniors...), chacun a proposé diverses activités. Ici du dessin, là de la fabrication de décorations de Noël ou encore un jeu quizz. Dans une ambiance

conviviale et familiale, les adultes n'étaient pas en reste. Ils ont suivi avec attention les différentes animations de la journée. Au cœur de l'après-midi, le défilé de costumes traditionnels vietnamiens, organisé par l'association pour le soutien aux orphelins du Vietnam, a remporté un franc succès.

À l'heure du thé, des démonstrations sportives ont probablement fait des adeptes. À la nuit tombée, épuisées mais ravies, les familles ont repris le chemin du retour, les yeux emplis d'une joie indicible. ●

Le droit aux loisirs

Partir en vacances, sortir... Les familles les plus démunies ont aussi droit à ces loisirs qui n'ont pas de prix mais qu'elles ne peuvent s'offrir. Un droit auquel leur donne accès le service municipal de l'Action sociale. Cet été, elles ont ainsi pu profiter d'un moment de détente et de convivialité à l'occasion d'une journée à la mer à Houlgate, Cabourg, Villiers-sur-mer ou encore Trouville-sur-mer. En cette période de fêtes, la journée du 18 décembre était consacrée au Noël des enfants. Ces derniers, accompagnés de leurs parents, se sont rendus en car au cinéma le Grand Rex pour assister à la projection du film « Le renard et l'enfant ». À cette occasion, un goûter leur était également proposé. Parce que la solidarité, c'est aussi le bonheur de partager ensemble un moment festif.

Pour participer à ces journées, renseignements et inscriptions au service municipal de l'Action sociale (01 45 60 18 86).

Parole de citoyenne

« Ça fait chaud au cœur ! »

Brigitte D., bénéficiaire du chèque cadeau du Conseil général.

« J'apprécie le geste que fait le Conseil général en nous offrant ce chèque. Il faut reconnaître que cette somme est toujours la bienvenue en cette période de fêtes de fin d'année. Grâce à elle, mes enfants auront chacun un petit cadeau de plus au pied du sapin.

Ils ont 4 et 8 ans. Je vis seule avec eux. Ce n'est pas parce que je suis au RMI qu'ils n'ont pas droit à un vrai Noël ! Si je suis venue à la fête des solidarités, c'est d'abord pour leur faire plaisir. Pour eux, c'est une sympathique occasion de s'amuser, de voir du monde. Pour moi aussi d'ailleurs. Mais je suis aussi là parce que je trouve très important que

cette fête existe, d'autant que je n'ai pas souvent l'occasion de sortir. Ça fait chaud au cœur ! Et en ce moment on en a bien besoin ! Et puis, par ma présence, je veux montrer que la solidarité, c'est quelque chose qu'il faut défendre. C'est ma manière à moi de ne pas me laisser abattre, de me remotiver pour l'année à venir. »

Quartier Sorbiers-Saussaie

L'Opac se met à l'écoute des locataires

Une subvention de 4,5 millions d'€ vient d'être attribuée à l'Opac pour l'acquisition de 880 logements du patrimoine d'Icade. Le bailleur va envoyer un questionnaire aux locataires pour déterminer la nature des travaux à effectuer en priorité.



Bonne nouvelle pour tous les locataires des 880 logements du quartier Sorbiers-Saussaie récemment acquis par l'Opac 94 : la concertation autour de la réhabilitation est désormais lancée ! Rappelons que ces logements sont issus de la vaste opération de déconventionnement menée par leur précédent propriétaire, Icade Patrimoine, qui a fait basculer dans le secteur libre nombre de logements sociaux. Avec, à la clef, de substantielles hausses de loyers, comme c'est le cas à la résidence Anatole France.

L'autre risque encouru était que la ville tombe en-deçà du seuil obligatoire des 20 % de logements sociaux, puisqu'elle serait passée de 38 % à 15 %. Mais, à la suite de l'intervention de la Municipalité, ces 880 logements sont devenus propriété du bailleur social Opac 94, une acquisition s'élevant à 49,45 millions d'€. C'est dans ce cadre que le Conseil général du Val-de-Marne vient de voter une subvention de 4,5 millions d'€ à l'Opac. Une aide d'autant plus précieuse que l'Opac s'est

engagé à mener à bien d'importants travaux et à n'augmenter les loyers que très modérément (moins de 10 %).

« Quand des travaux d'une telle envergure sont prévus, nous menons toujours une enquête auprès des habitants afin de mieux connaître leurs attentes », souligne-t-on du côté de l'Opac. « Nous sommes dans la concertation. » Et de fait, l'organisme n'a pas hésité à rencontrer plusieurs fois les locataires ou leurs représentants organisés en amicales dès son arrivée. Dans les semaines à venir, le bailleur va envoyer à l'ensemble des locataires un questionnaire portant sur les travaux à effectuer en priorité, que ce soit dans les logements, les parties communes des immeubles ou les espaces extérieurs. Les locataires devront y répondre avec la plus grande attention. C'est sur la base de ces réponses – qui seront analysées par un cabinet extérieur – que l'Opac déterminera son programme, en partenariat avec la Municipalité et les amicales de locataires. ●

Géraldine Kornblum

Dans les crèches

Le Noël enchanté des tout-petits



Bien sûr que le Père Noël existe! Ce ne sont pas les petits qui vous diront le contraire! En attendant que le vieux bonhomme tout de rouge et blanc vêtu entame sa tournée, les fêtes de Noël se sont succédé dans les crèches de la ville, toutes décorées pour l'occasion. C'était le 10 décembre pour les enfants de la crèche Gaston Variot, le 13 décembre pour ceux de la crèche Maison Bleue et le 14 décembre pour ceux de la halte-garderie et du relais d'assistantes maternelles. ●

Quartier Larue

Au plaisir des mots

Savez-vous accorder « passe-temps » au pluriel? Et l'adjectif « pastel », comment l'écrivez-vous s'il se rapporte à plusieurs couleurs? Quant à toutes ces fleurs, « rhododendron », « chrysanthème », en appréciez-vous « l'efflorescence »? Ce ne sont là que quelques-unes des difficultés auxquelles se sont confrontés les candidats à la dictée proposée par le comité de quartier Larue, le 8 décembre dernier. Il fallait y ajouter un florilège de ces pièges dont raffole la langue française et qui ont fait le bonheur des amateurs de syntaxe. ●



Quartier La Guinet

Noël sur place

C'est quoi, la magie de Noël? Des cadeaux à foison? Le plaisir du réveillon? Non, ce sont d'abord les décorations. À l'invitation du comité de quartier La Guinet, les Chevillais ont profité du samedi 15 décembre pour orner de boules et de guirlandes le grand sapin de Noël de la place de Lattre de Tassigny. Bravant le froid, c'est avec délectation qu'ils se sont réconfortés, une fois leur œuvre achevée, autour d'une boisson chaude bien méritée. ●



Philippe Blas
préside aux
destinées
de l'Association
culturelle sociale
et familiale
depuis 23 ans.



Patrick Blas,

Philharmoniquement vôtre...

Depuis 23 ans qu'il préside l'Association culturelle sociale et familiale (ACSF) qui administre aujourd'hui l'Orchestre philharmonique de Chevilly-Larue, Patrick Blas se souvient des débuts de la formation alors qu'elle était une modeste fanfare. Mais il faut remonter encore plus loin pour comprendre le chemin parcouru depuis la création de l'ACSF qui a soufflé sa 40^e bougie en 2007. Association créée par Marcel Mousset en 1967, cette dernière prend en charge l'organisation des fêtes de la commune.

À vocation sociale, elle propose également des cours de musique à une époque où Chevilly-Larue n'a pas encore son conservatoire. Pour fédérer les jeunes autour de cette initiative, Ferdinand Eudeline, ancien élu, soumet alors à Marcel Mousset l'idée de monter une fanfare. Composée d'une dizaine de musiciens à ses débuts, « La Chevillaise », rebaptisée « Orchestre philharmonique » en 1991, rassemble aujourd'hui une soixantaine de membres. Ensemble ils portent haut les couleurs de la ville.

Patrick Blas grandit à Chevilly-Larue. Il a neuf ans quand, en 1967, Marcel Mousset, premier adjoint de Gabriel Chauvet, alors Maire, crée l'Association culturelle sociale et familiale (ACSF). Tandis que l'enfant Blas vibre déjà aux sons des cuivres, Ferdinand Eudeline, conseiller municipal, met tout en œuvre aux côtés de Marcel Mousset pour créer, au sein de l'ACSF, une fanfare. Grâce à leurs énergies conjuguées, « La Chevillaise » voit le jour.

Dès 1967, composée d'une dizaine de musiciens, la fanfare, escortée de majorettes, défile pour la première fois dans les rues de Chevilly-Larue. Ne pouvant résister davantage aux joyeux sons du clairon, Patrick Blas, âgé de 16 ans, rejoint la toute jeune formation. Percussions, trompette, cor d'harmonie, il est à tous les pupitres. En coulisses, Jean-Pierre

ses notes à travers l'Europe. Elle donne des concerts dans les villes jumelées de Chevilly-Larue que sont Hochdorf en Allemagne et Martorell en Espagne. En 2003, elle représente la France lors du festival international de fanfares en République tchèque et tisse, peu à peu, des liens d'une profonde complicité musicale avec le Pays basque.

Musicien et déjà incontournable de « La Chevillaise », Patrick Blas est élu vice-président de l'ACSF en 1981 et président en 1984. Deux ans plus tard, Patrick Sautour est nommé directeur musical de l'association. Et c'est avec l'arrivée de Patrick Moureaux en 1985 que « La Chevillaise », qui sera rebaptisée « Orchestre philharmonique » en 1991, est désormais dirigée par un chef. Plébiscitée au niveau communal, notamment lors de son traditionnel concert annuel de la Sainte-Cécile, comme à l'étranger, la for-

Quand le président de l'Association culturelle sociale et familiale raconte « sa » fanfare, il en parle comme d'une famille. . .

l'homme orchestre

Monteil, musicien professionnel issu de l'orchestre de la Police nationale, renforce la légitimité de l'association. On lui doit les premiers cours municipaux de musique à Chevilly-Larue et ce fameux « peps » qu'il a su insuffler à la fanfare de l'ACSF. Toute en tempo, « La Chevillaise » participe ensuite au concours national annuel des fanfares. De 1972 à 1985, elle y remporte chaque année le premier prix.

Forte de son expérience, la « famille fanfare » s'en va, dès lors, claironner

son épique. Après avoir dignement fêté les 40 ans de l'association qui l'administre en 2007, elle repart interpréter les plus beaux airs de son vaste répertoire. Pour l'élargir à de nouveaux morceaux, Patrick Blas espère passer de 60 à 80 musiciens. C'est ainsi, qu'en fanfare, il souhaite la bienvenue à tous ceux qui désirent rejoindre l'Orchestre philharmonique de Chevilly-Larue! ●

Florence Bédouet

Contact : Philippe Blas (0685461842)

Centre de loisirs



Il fut un temps, les centres de loisirs avaient leur fête sur le terrain Petit Le Roy pressenti pour accueillir leur nouveau bâtiment. Aujourd'hui, elle se tient au même endroit, en même temps que la fête communale.

Un futur site étudié avec précaution

Lors des Conseils municipaux des 13 novembre et 18 décembre derniers, l'aménagement d'un centre de loisirs sur le terrain de la fête communale, rue Petit Le Roy, a été débattu.

Les discussions ont porté sur la proximité des lignes à haute tension.

Les parents dont les enfants fréquentent l'actuel centre de loisirs situé rue de l'Adjudant-Chef Derichbourg le savent bien, celui-ci est devenu exigu et ses installations sont inadaptées. La restauration ne peut se faire sur place. La situation des locaux sur deux étages occasionne des difficultés en matière de sécurité, ne favorise pas la convivialité et

ne permet pas l'accueil d'enfants handicapés. Le terrain rue Petit Le Roy, qui a l'avantage d'être disponible et sur lequel les centres de loisirs s'installent déjà en été, semble être le lieu désigné pour accueillir ce type d'équipement.

Mais cet emplacement fait débat, compte tenu de la proximité de lignes à haute tension qui fait craindre à certains des incidences sur la santé. À ce sujet et en

Rester honnête vis-à-vis de la population



En l'état actuel des connaissances, on ne peut établir de lien entre l'exposition aux champs électromagnétiques et de quelconques risques pour la santé. Pour autant, on ne peut prétendre que le risque serait nul. C'est pourquoi dans ce domaine, il faut s'en tenir aux données scientifiques et éviter toute attitude partielle et polémique. D'où la nécessité d'être précis dans la retransmission des données scientifiques

pour rester honnête vis-à-vis de la population. À ce propos, on peut regretter l'absence d'études françaises, tandis que se poursuivent les études européennes et internationales. On constate aussi que les recherches portent prioritairement sur la question de l'impact des antennes de radiotéléphonie et de l'usage des téléphones mobiles. ●

Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Santé (ancien médecin-chef du centre de pneumologie de Chevilly-Larue)



Point info

Pour retrouver les résultats de différentes études concernant le rayonnement des champs électromagnétiques des lignes à haute tension et les risques encourus par la population, vous pouvez consulter différents sites Internet : www.rte-france.com, www.who.int (site de l'OMS), www.legrenelle-environnement.gouv.fr, www.legifrance.gouv.fr, www.sceptiques.qc.ca (site du dictionnaire des sceptiques), www.hc-sc.gc.ca (site du réseau Santé Canada).

l'état des connaissances actuelles, les plus hautes instances scientifiques internationales, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), partagent une appréciation commune : d'une part, elles affirment toutes qu'il n'est pas possible d'établir avec certitude que l'exposition aux champs électromagnétiques aurait un effet sur la santé des populations ; d'autre part, elles indiquent qu'en l'état actuel des études menées, il n'est pas non plus possible d'affirmer que le risque serait nul.

tions définies par le décret du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques. C'est dans cet esprit que la ville avait provisoirement renoncé à un premier projet de construction en attendant de disposer de mesures des champs électromagnétiques. Elle avait également décidé de réduire le projet à l'accueil des enfants de niveau élémentaire. Depuis, la Municipalité a fait procéder à trois mesures des champs électromagnétiques : en 2002 par le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité (RTE qui exploite, entretient et développe le réseau public français de transport d'électricité haute et très haute tension), en 2003 par l'Apave (organisme indépendant spécialisé dans le conseil en maîtrise de risques), et de nouveau par RTE en mai 2007. Les trois rapports ont conclu

que les niveaux mesurés sont inférieurs à la recommandation européenne du 12 juillet 1999 concernant la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques, dont les termes sont repris dans le décret de 2002 (voir tableau).

En définitive, la ville a donc fait le choix de relancer l'étude d'un centre de loisirs, le site ne comportant, au vu des données existantes, aucun danger tant pour les enfants qui y seront accueillis que pour le personnel. Le récent Grenelle de l'environnement ayant retenu comme objectif de faire figurer dans la loi les règles s'appliquant aux champs électromagnétiques en France, la ville s'appliquera, bien entendu, à les mettre en œuvre au moment de la décision finale, de même qu'elle se conforme déjà aux réglementations en vigueur. ●

Géraldine Kornblum

cautions

En pareille situation, il convient donc d'appliquer le principe de précaution dans les condi-

COMPARATIF DES DONNÉES RECUEILLIES PAR LES MESURES DE CHAMPS ÉLECTRIQUE ET MAGNÉTIQUE À PROXIMITÉ DES LIGNES À HAUTE TENSION DANS LE PARC PETIT LE ROY

	Champ électrique	Champ magnétique
Niveaux maximum recommandés par le décret du 3 mai 2002 en application de la recommandation européenne du 12/07/99	5000 volts/mètre*	100 micro tesla**
Mesures relevées par l'étude RTE de novembre 2002	Valeurs relevées depuis le lieu d'implantation pressenti pour le centre de loisirs inférieures à 360 volts/mètre*	Toutes les valeurs inférieures à 0,37 micro tesla*
Mesures relevées par l'étude Apave d'avril 2003	Valeurs relevées depuis le lieu d'implantation pressenti pour le centre de loisirs inférieures à 40,4 volts/mètre*	Toutes les valeurs inférieures à 0,35 micro tesla*
Mesures relevées par l'étude RTE d'avril 2007	Toutes les valeurs comprises entre 3,33 et 44,93 volt/mètre*	Toutes les valeurs comprises entre 0,087 et 0,212 micro tesla**

Les écarts de mesures entre les études s'expliquent du fait des variations de température et d'humidité dans l'air, ainsi que de la variation de la charge électrique transportée.
* Volt/mètre : unité de mesure d'un champ électrique ** Micro tesla : unité de mesure de l'induction magnétique

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 18 décembre 2007

Un groupe (Droite) a quitté le Conseil municipal en début de séance.

Décision modificative n°3 au budget prévisionnel de la ville 2007

Vote : pour à l'unanimité

Décision modificative n°2 au budget annexe d'assainissement prévisionnel 2007

Vote : pour à l'unanimité

Fixation des tarifs des services publics municipaux pour l'année 2008

Vote : pour à l'unanimité

Fixation de la redevance d'occupation du domaine public par des ouvrages de distribution et de transport de gaz

Vote : pour à l'unanimité

Approbation d'une convention entre la ville et le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec) sur les modalités d'accès aux données géographiques alphanumériques

Vote : pour à l'unanimité

Approbation d'une convention entre la ville et le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec) relative à la réalisation d'études de potentiel de production d'électricité à partir de panneaux solaires photovoltaïques

Vote : pour à l'unanimité

Approbation d'une convention et d'un avenant entre les villes de Rungis, Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes et l'association des médecins généralistes du secteur 12

Vote : pour à l'unanimité

Rajout du nom d'Yvette Nourry, « Morte pour la France », sur le Monument aux morts

Vote : 25 pour (PC, PS, GRS, NI)

1 abstention (PS)

Présentation du rapport d'activités 2006 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (Sifurep)

Présentation du Projet éducatif local

Lexique :

PCF : Groupe Communistes et partenaires ;

PS : Groupe Socialistes et républicains ;

GRS : Groupe de la Gauche républicaine et sociale ;

NI : Groupe des Non-inscrits ;

DC : Démocratie communale ;

Droite : Groupe UMP, UDF, Écologie bleue, Non-inscrits.

Les séances du Conseil municipal sont publiques.

Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Citoyenneté

Les collégiens aussi ont leurs conseillers généraux



Le 27 novembre dernier, les 222 conseillers généraux collégiens élus pour deux ans par leurs pairs dans 111 collèges du Val-de-Marne, étaient conviés à l'Hôtel du département pour leur première séance plénière. Parmi eux se trouvaient les quatre représentants chevillais : Odette Adjetey, 15 ans, en classe de 4^e au collège Jean Moulin, accompagnée de son suppléant, Daran Pok, 13 ans, également en 4^e et Alexandre Komorowski, 12 ans, en 5^e au collège Liberté, avec sa suppléante, Audrey Lasik, 12 ans, en 5^e.

Instance éducative et citoyenne, d'expression et d'actions, le Conseil général des collégiens est à la fois un lieu d'apprentissage de la vie démocratique, un espace d'échanges régulier entre collégiens et élus du Conseil général et un outil permettant de porter des projets sur différents thèmes. Certains de nos élus chevillais sont déjà rompus à ce type d'exercice, à l'exemple du jeune Alexandre Komorowski qui fut maire-adjoint au Conseil municipal des enfants avant d'occuper son mandat de conseiller général : « Je suis fier, par mes idées, de représenter mon collège. Parce qu'on me fait confiance, je fais tout pour les mener à bien ». Mais pour d'autres, il s'agit d'une grande première. Pourtant, tous sont invités à participer à une journée de formation, le 23 janvier prochain, qui leur permettra de poser des questions, d'être préparés à leurs nouvelles fonctions et de commencer le travail au sein de la commission « Santé, alimentation, bien-vivre » dans laquelle siègeront les quatre représentants chevillais. Nous souhaitons bon courage à Odette, Daran, Alexandre et Audrey. ●

Pour plus d'informations : www.collegiens94.fr

Conseil municipal d'enfants

Bienvenue à mademoiselle le maire

Typhaine Devoti, la nouvelle maire enfant, a été élue **lundi 10 décembre**.

Cette jeune élève de sixième au collège Liberté succède ainsi à Mary Jolivet. Durant son mandat d'un an, elle s'attachera à développer les activités des quatre commissions du Conseil municipal d'enfants (ville-aménagement, solidarité, loisirs-communication, sports-école). Elle sera secondée dans sa tâche par trois adjoints : Bastien Feybesse (collège Liberté), Noémie Fontaine (collège Liberté) et Fiona Chaignon (collège Jean Moulin). ●



Aménagement

La rue Paul Hochart du MIN en voie de réouverture



Christian Hervy, Maire et Conseiller général, et Raymond Charesson, Maire de Rungis, œuvrent d'un même élan en faveur de la réouverture de la rue Paul Hochart du MIN (Marché d'intérêt national). Cette

artère, parallèle au boulevard circulaire nord, était une bretelle d'accès vers l'autoroute A6 avant d'être fermée lors des travaux de construction du prolongement du TVM ouest. Ces travaux achevés, une forte mobilisation des riverains a défendu le principe de sa réouverture. Grâce aux interventions des habitants du quartier Larue et aux 1 200 signataires d'une pétition rungissoise, avec le soutien des maires des deux villes, cette demande a finalement abouti. Un consensus entre la RATP, la Semmaris et les points de vue des riverains et des élus s'est établi autour de la reconstitution de cette rue Paul Hochart. Toutefois, l'emprise de cette bretelle d'autoroute est désormais utilisée par le TVM. Il est donc nécessaire aujourd'hui, pour reconstituer cet accès, de construire une voie le long du TVM. À charge pour l'État, la Région (via le Stif*), le Conseil général et la RATP de déterminer le montant de leur participation financière. L'objectif étant que cette voie soit ouverte le plus tôt possible. ●

*Syndicat des transports d'Île-de-France

Permanences des élus

Monsieur le Maire Conseiller général

▶ **Christian Hervy**, vous reçoit sur rendez-vous au 01 45 60 18 00

- à l'espace Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt) les 1^{ers} vendredis du mois à partir de 15 h
- dans le quartier Larue les 2^{es} vendredis du mois (lieu communiqué par téléphone)
- à la MPT (23, rue du Béarn) le 3^e vendredis du mois à partir de 15 h
- à la maison de quartier Élisée Reclus (14, rue Élisée Reclus, 1^{er} étage) les 4^{es} vendredis du mois
- à l'Hôtel de ville (88, avenue du Général de Gaulle) les 5^{es} vendredis du mois

Les maires adjoints

▶ **Jacqueline Grymonprez**, premier maire-adjointe, enfance, restauration municipale, coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

▶ **Pascal Rioual**, maire-adjoint aux finances : samedi de 9 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 07

▶ **Didier Dubarle**, maire-adjoint à l'aménagement, à l'environnement, aux travaux et au développement économique : mercredi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux transports, à la communication et aux nouvelles technologies : lundi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 94

▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint chargé de la santé : sur rendez-vous au 01 49 08 20 20

▶ **Maurice Brunier**, maire-adjoint à la solidarité et à l'action sociale :

Horaires de l'Hôtel de ville

- lundi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- mardi de 13 h 30 à 18 h 30 - fermé le matin
- vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- samedi de 8 h 45 à 12 h pour accueil, état civil, élections, action sociale et enseignement-enfance.

mercredi de 14 à 17 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 ou 18 86

▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à la jeunesse et au logement : jeudi de 18 à 20 h et un samedi par mois de 9 à 11 h, sur rendez-vous au 01 45 60 18 89

▶ **Danièle Laureaux**, maire-adjointe à l'emploi, à la formation, à la vie associative, aux jumelages, fêtes et cérémonies : toute la semaine sur rendez-vous au 01 45 60 18 07

▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe aux sports : lundi de 16 h 30 à 18 h 30 sur rendez-vous au 01 46 86 35 63

Les conseillers délégués

▶ **Pascal Boyer**, conseiller municipal délégué à la petite enfance : 1^{er} mercredi de chaque mois de 18 à 20 h au 01 45 60 18 07 ou au 01 56 30 09 15

▶ **Jacques Verrier**, conseiller municipal délégué Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, Contrat intercommunal de sécurité, vie des quartiers : mercredi de 17 à 19 h au 01 45 60 18 69

▶ **Catherine Bonnet**, conseillère municipale déléguée à la culture, samedi de 9 à 12 h au 01 45 60 18 07 ou au 06 89 84 03 50

▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'enseignement, sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Permanences du député

▶ **Richard Dell'Agnola**, Le 3^e samedi de chaque mois de 11 à 12 h à la mairie de Chevilly-Larue. Sur rendez-vous au 01 48 92 42 02.

expressions des groupes d'élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Mise au point concernant la tribune de libre expression

Dès lors que les tribunes ou éditoriaux ne présentent pas de caractère électoral, la période préélectorale ne justifie pas leur suppression. Au contraire, une telle suppression représenterait une rupture d'égalité d'expression susceptible d'être sanctionnée par le juge administratif. A l'issue des consultations juridiques menées, il n'apparaît pas nécessaire d'interrompre les tribunes des groupes avant la période électorale officielle, mais plutôt de veiller à leur contenu, qui doit respecter les règles préélectorales. **Cette position vient d'être réaffirmée par la toute récente décision du tribunal administratif de Melun saisi d'une procédure de référé par un groupe du Conseil municipal de Nogent-sur-Marne. Le Maire, qui avait suspendu la publication des expressions libres des groupes politiques dans le magazine municipal, a été contraint de « rétablir la publication de cette tribune [ndlr : celle du groupe ayant saisi la justice] dès la prochaine parution après notification de la décision ».**

Élisabeth Maillefert, Martine Tarbes ► *Élues du groupe Communistes et partenaires*

Quand le mot partage prend tout son sens



Quand le repli sur soi se banalise et l'individualisme grandit, il est important d'impulser des projets qui favorisent les liens car, à travers eux, les jeunes et les moins jeunes établissent des relations plus chaleureuses.

Ainsi, au sein de l'école, des retraités accompagnent les enfants en sortie pédagogique, des enfants vont à la rencontre des plus anciens. Comme un livre ouvert, ces derniers font référence pour mieux connaître la ville, son histoire, ses habitants, les enfants cernent ainsi mieux leur ville, s'y sentent partie prenante ce qui leur permet de mieux comprendre les décisions d'aujourd'hui. En septembre dernier, notre Conseil municipal a invité ses homo-

logues du Conseil municipal d'enfants (CME). Cet événement restera longtemps dans nos mémoires. Le CME a montré aux adultes le travail de ses commissions et notamment celle intitulée « Solidarité-Environnement » où des conseillers enfants se sont répartis l'agréable démarche d'aller offrir des douceurs aux personnes âgées. D'autres propositions ont porté sur des aménagements pour rendre la vie plus agréable, autant d'actions qui leur tenaient à cœur. L'adoption de leurs propositions à l'unanimité a montré combien l'avis des plus jeunes et leur implication compte dans la gestion municipale de notre ville, tout en leur faisant prendre conscience des difficultés à arbitrer les choix et de ce fait mieux comprendre les décisions des adultes. Les enfants des centres de loisirs s'impliquent aussi : fêtes avec les personnes âgées, enfants déguisés lors du

carnaval qui se rendent au foyer Gabriel Chauvet, déplacements au foyer AREPA pour des séances de Loto. . . Les jeunes du service Jeunesse entretiennent des relations chaleureuses avec les plus âgés, comme en été le partage de repas organisés dans les quartiers et la présentation de leurs actions de coopération internationale. Autant de démarches qui relient les générations entre elles et responsabilisent les jeunes tout en favorisant leur ouverture sur les autres et sur leur ville. En même temps, les adultes s'enrichissent de leurs propositions. C'est un vrai partage. Pour la nouvelle année, en plus de la santé et du bonheur, quoi souhaiter d'autre que le renforcement de ces relations entre jeunes et moins jeunes ?

Les élu(e)s du groupe vous souhaitent une bonne année.

Pascal Rioual, Maurice Brunier, Danièle Laureaux, Pascal Boyer, Catherine Bonnet, Hermine Rigaud, Patrick Ceypek, Christine Bertrand ► *Élu(e)s du groupe Socialistes et républicains.*

Souci de précaution

Les pratiques des journaux des communes voisines sont variées pour ce qui concerne la période pré-électorale :

- maintien ou suppression des tribunes ;
- maintien ou suppression de l'édito du maire ;
- souci de ne pas faire apparaître de campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité.

Par souci de précaution, nous interrompons la tribune du groupe jusqu'aux élections municipales.

André Deluchat ► *Maire-adjoint - Président du groupe des élu(e)s de la Gauche républicaine et sociale*
Arrêter la dérive du prix de l'eau...



Le 13 décembre dernier, le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF), regroupant 144 communes et approvisionnant plus de 4 millions d'usagers, a décidé d'augmenter de 2 % le prix de l'eau au robinet. Cette

décision a été votée par les seuls représentants des villes de droite alors que les représentants des villes de gauche demandaient une baisse de 20 %. Vous êtes en droit de vous demander pourquoi il existe une telle distorsion entre les propositions. La baisse du prix serait-elle irréalisable ? Non, quand on sait que le délégataire de service public, la société Véolia,

consent moins 16 % à Lyon et qu'elle envisage une réduction pour la ville de Paris. Alors, c'est bien une décision qui oppose des intérêts particuliers à l'intérêt général. Le traitement des eaux au sein du SEDIF, bien que plus coûteux que celui de la ville de Paris, ne peut justifier une facturation du prix du m³ de plus 50 %. Selon *UFC Que Choisir*, ce prix pourrait être divisé par deux. Quand on sait que deux entreprises : Véolia (ex Générale des eaux) et la Lyonnaise des eaux (Suez) se partagent 75 % du service de distribution d'eau, on mesure le poids de cette concentration sur les décisions. D'ailleurs, la Cour des comptes au conseil de la concurrence s'en inquiète et l'enquête d'*UFC Que Choisir* montre que le prix du m³ d'eau des villes qui sont en régie municipale est proche de ses

calculs. Ainsi, nous soutenons l'appel lancé par les élus de gauche il y a un an pour une gestion publique de l'eau en Île-de-France. Sachant que la convention de délégation avec Véolia vient à expiration en 2011, il est indispensable que les élus des villes soient soutenus par les usagers pour convaincre la majorité du Syndicat intercommunal des eaux d'Île-de-France d'assurer la gestion de l'eau en régie municipale et ainsi, de stopper la course aux profits comme actuellement où Véolia réalise un taux de marge nette de près de 60 %.

À l'aube de cette nouvelle année, madame, mademoiselle, monsieur, nous vous adressons une kyrielle de vœux les meilleurs possibles pour vous ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers.

Jean-Paul Homasson ► *Maire-adjoint - Président du groupe des Non-inscits*

Dernière tribune d'expression avant les élections



C'est en effet la dernière tribune des élus avant l'échéance électorale de mars 2008. D'autres groupes ont préféré s'abstenir plus précocement. Nous avons estimé que notre contrat vis-à-vis des Chevillais

devait aller jusqu'à son terme, même si ces derniers mois auront été marqués par une retenue compré-

hensible dans les propos de chacun. Tout au long de notre mandat, nous avons évité la polémique, tenté de donner des informations aussi précises que possible sur des données générales mais aussi sur la vie communale. Des lettres des lecteurs du journal de Chevilly-Larue nous ont, à plusieurs reprises, confortés dans notre attitude : approbation voire félicitations font toujours du bien, sachant que l'on prend plus difficilement sa plume pour exprimer sa satisfaction que pour critiquer. Merci donc à tous

les Chevillais qui ont fait cet effort, ou simplement lu notre tribune mensuelle. Merci à l'ensemble du personnel municipal qui nous a accompagnés avec dévouement, compétence et sourire tout au long de cette mandature. Au nom du groupe des non-inscits à une formation politique, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et que l'année nouvelle voie l'accomplissement de vos souhaits. Il y a encore beaucoup à faire et pas seulement à Chevilly-Larue.

Rose-Marie Sterge ► *Conseillère municipale - Démocratie communale*



Démocratie communale tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2008.

Armand Tisseau, Josette Chanel, René Frot, Paulo Esteves ► *Élu(e)s du groupe UMP-UDF-Écologie bleue-NI*

Pendant les 6 mois qui précèdent les élections municipales, la loi (article L.52-1 du code électoral) interdit aux élus sortants de bénéficier des moyens municipaux pour réaliser leur promotion. Soucieux de se conformer à cette obligation et à la jurisprudence, notre groupe a décidé de ne plus transmettre de tribune.

Paix, bonheur, santé, prosperité et justice

Les représentants des communautés religieuses présentes dans la ville adressent aux Chevillaises et Chevillais leurs traditionnels vœux pour la nouvelle année.



Saïd Badaoui,
communauté musulmane

La communauté musulmane adresse ses vœux les plus sincères à chacune des Chevillaises et à chacun des Chevillais.

Que cette année soit celle de l'accomplissement des valeurs communes à chacun d'entre nous, à savoir promouvoir le dialogue culturel et œuvrer ensemble pour plus d'humanisme, de justice et pour une paix durable. Et, enfin, que le respect de la dignité humaine prime sur les autres enjeux. Ces valeurs traduisent toutes le message culturel d'honorer

l'homme dans toute sa diversité. Que 2008 soit l'année de la prospérité, de l'amitié et de la tolérance. Ce nouvel an succède tout juste à la grande fête musulmane Aid El Adha. Je profite de cette occasion, pour souhaiter à toutes les familles musulmanes une bonne fête (Aïdkoum mabrouk). Une fois encore, nous vous exprimons nos chaleureuses salutations.



Armand Amsellem,
communauté israélite

Au seuil de l'année 2008, la communauté de Chevilly-Larue se fait le plaisir de souhaiter aux Chevillaises et aux Chevillais ses meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé et de prospérité.

Elle présente ses vœux les plus heureux à monsieur Christian Hervy, notre Maire et Conseiller général, à ses élus et à sa Municipalité pour 2008. La communauté est heureuse de souhaiter une bonne année à toutes les communautés religieuses de la ville, une bonne entente entre elles et une parfaite solidarité. Que 2008 soit pour la ville de Chevilly-Larue une année de joie, d'amour, de travail pour tous, de fraternité et de richesse. Bonne année 2008 à tous !



Pasteur Bertrand Clavier,
communauté adventiste

« Quel que soit le chemin dans lequel tu t'engages, avance avec ton cœur » (Confucius)

À l'aube de cette période de vie nouvelle, je souhaite à chaque Chevillaise et Chevillais une année pleine de foi, d'espérance, et d'amour inconditionnel et persévérant !

*Semblable à l'oiseau qui prend son envol,
Chaque jour est un nouveau départ que le principe de Vie t'offre.*

Au fil de la nuit puis du jour,

Quand souffle silencieusement le vent divin de la Vie,

Dans ton ciel de liberté,

C'est encore pour t'apprendre à aimer.

Qu'il t'en donne la force pour tendre la voile de la Confiance

Et assurer l'encre de ce qui fait ton Espérance !

Puisses-tu trouver le temps et la qualité du moment quotidien

Pour méditer ces textes de sagesse universelle qui nous invitent à l'essentiel,

Qu'on l'appelle Tora, Coran, Bible ou recueil de pensées

universelles.

Comme la soif d'une attente et le plaisir d'une rencontre recherchée

Pour te ressourcer, goûter à ce qui motive et te fait avancer,

Te fortifier et reprendre courage de vivre ta journée,

Peut-être aussi pour t'orienter et éclairer ta conscience.

Comme l'usage de la boussole,

Tu peux donner un sens à la barque de ta vie quotidienne.

Tu nourriras ainsi ta foi, et tes doutes mourront de faim.

Tu voudras vivre davantage une communion

Avec tes frères les hommes,

Bien plus que de communiquer simplement pour dire

et recevoir.

Sur les ailes de tes journées,

Avec qui veux-tu t'envoler ?

« Dieu habite là où on le laisse entrer »



Père Pierre Le belles,
communauté catholique

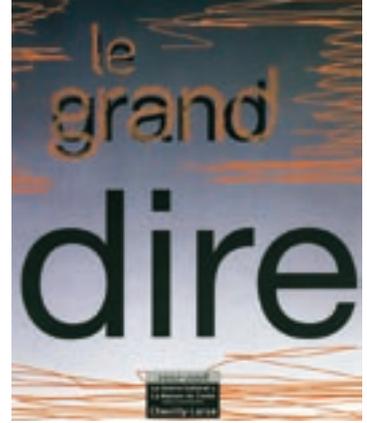


Père Erick Balde,
communauté catholique

« Après un échange avec les pharisiens, Jésus dit à ses disciples, passons sur l'autre rive » Mc 8,13...

Eh bien, nous aussi nous allons passer sur l'autre rive du temps ! Alors que 2007 s'étire doucement après les fêtes de Noël, la nouvelle année 2008 nous accueille avec sa part de mystère et d'inconnu mais aussi et surtout, son espérance de continuer à construire un monde meilleur ensemble. Tous nous avons une place pour l'édification de ce monde auquel tous nous rêvons pour la jeunesse. Comme chaque année, tous les membres de la communauté catholique de la paroisse de Sainte-Colombe de Chevilly-Larue, adressent leurs vœux les plus sincères et fraternels aux élus, à tout le personnel des administrations et à la société civile qui portent le poids des responsabilités des activités de la cité.

Nous demandons au Dieu de la Vie de bénir tous nos frères et sœurs des différentes communautés chrétiennes, juive et musulmane pour que nous puissions continuer ensemble à donner ce beau témoignage de l'inter religieux dans le respect de tous et de chacun. Oui, passons sur l'autre rive, l'autre année, dans la joie et la confiance pour bâtir notre cité commune en comptant les uns sur les autres.



Théâtre

Le Grand Dire, une journée autour de Laurent Gaudé

C'est une journée entière qui sera consacrée le 19 janvier à Laurent Gaudé, dramaturge et écrivain, et à ses invités de renom, parmi lesquels le réalisateur Jean-Jacques Annaud.

D'un côté, il y a Laurent Gaudé, dramaturge et écrivain de talent dont le Centre culturel explore les œuvres depuis deux mois (lectures de *Dans la nuit Mozambique*, représentations de *Médée Kali*) en partenariat avec la médiathèque et la Maison pour tous. De l'autre, il y a *Le Grand Dire*, ce rendez-vous donné aux gens de paroles et initié par le Centre culturel et La Maison du Conte. Le 19 janvier, la 2^e édition du *Grand Dire* sera consacrée à Laurent Gaudé, en présence de ce dernier. Ce jour, se succéderont des rencontres publiques d'une grande exception. Premier rendez-vous : *Des mots pour la scène*, où se retrouveront les metteurs en scène qui ont choisi de porter les textes de Laurent Gaudé sur les planches : Christian Gangneron (*Les sacrifiées*), Charlie Brozzoni (*Médée Kali* et *Onyos le furieux*) et Olivier Letellier (*La mort du roi Tsongor*). Au terme de ce premier temps fort, on passera *Des mots à l'image*, avec un invité dont la venue même est un événement : le réalisateur Jean-Jacques Annaud, à qui l'on doit notamment *L'Ours* et *L'Amant*. Préparant

actuellement l'adaptation au cinéma de *La mort du roi Tsongor* de Laurent Gaudé, il viendra discuter avec lui de la mythologie, des liens entre littérature et cinéma, et du passage des mots de l'auteur aux images du réalisateur. Bien sûr, au cours de ces rendez-vous, les débats s'ouvriront avec le public. L'après-midi sera également ponctuée de lectures de textes de Laurent Gaudé par Caroline Girard et Dominique Bruyas, comédiennes de la compagnie La Liseuse. L'auteur dédicacera ses livres et cette journée se conclura par une représentation de *La mort du roi Tsongor*. À noter que dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin, cette pièce sera jouée au Centre culturel jusqu'au 27 janvier. ●

Géraldine Kornblum

LE PROGRAMME

Le Grand Dire, 19 janvier :

● «**Des mots pour la scène**», rencontre avec Laurent Gaudé, Christian Gangneron, Charlie Brozzoni et Olivier Letellier, à 15h30. Entrée libre sur réservation.

● «**Des mots à l'image**», rencontre avec Laurent Gaudé et Jean-Jacques Annaud, à 17h30.

Entrée libre sur réservation

● «**La mort du roi Tsongor**», théâtre, à 21h. Tarifs : 10€, 8€ et 6€.

Autres représentations le 18 janvier à 21h, le 20 à 16h, les 23 et 24 à 19h30, les 25 et 26 à 21h, le 27 à 16h.

Réservations et renseignements au Centre culturel, 102 avenue du Général de Gaulle (01 41 80 69 69).

Expo-spectacle

Les bancs de la vie

Une exposition organisée par l'association chevillaise BIB (Bureau international du banc) présentera des photos légendées sur le thème du banc public. Les séants fatigués pourront également profiter de « vrais » bancs au design étrange mais au confort assuré. Au terme de l'exposition, le conteur Jean-François Dieterlé adaptera des histoires

de bancs, qui deviendront tour à tour lieux de rencontres, d'amour, de solitude, de passage, de voyage... ●

Exposition *Les bancs de la vie* :

du 14 janvier au 2 février à la médiathèque. Entrée libre.

Spectacle *Banc* : le 2 février à 17h à la médiathèque. Entrée libre sur réservation (01 45 60 19 90).

Contes

Morceaux choisis pour tout-petits

À Chevilly-Larue, les tout-petits ont les oreilles qui papillonnent car des conteuses de l'atelier Petite enfance de la Maison du Conte viennent offrir leurs histoires, comptines et jeux de doigts à la médiathèque Boris Vian et à la crèche Maison Bleue. Elles défendront leur passion des histoires et leur conviction que « décidément, ce n'est pas anodin, ce n'est pas commun, de raconter des histoires aux tout-petits ». ● **Samedi 26 janvier à 10h30, à la médiathèque (salle La Chevillette) et à la crèche Maison Bleue. Entrée libre sur réservation (01 45 60 19 90).**

25

découvertes culture

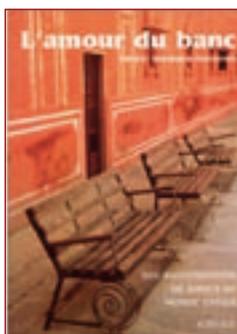
Un mois des livres

Sur un banc

Qu'ils soient de bois, de ciment, de bronze, de gazon... Les bancs sont tout autant d'invitations à la halte, à la rêverie, à la lecture, à la paresse... Lieux de passage, lieux de vie, de rencontres, de voyages... Tout est possible sur un banc.

L'amour du banc

Ernest Boursier-Mougenot
Éd. Actes Sud, 2002



Un ouvrage qui retrace, de l'Antiquité à nos jours, l'histoire de cet objet devenu si familier dans les jardins publics et privés, dans les espaces urbains, qu'on finit par en oublier sa présence. Un bel ouvrage à lire et feuilleter... sur un banc!

Suzanne ou le récit de la honte

Christina Mirjol
Éd. Mercure de France, 2007



Suzanne, 52 ans, 35 ans de travail, vient d'être licenciée pour avoir égaré un dossier. Elle n'ose pas rentrer chez elle et s'assied un instant sur le banc d'un square. Un an plus tard : Suzanne est toujours assise sur ce banc. Le « collectif des maîtres des chiens du quartier et des propriétaires ayant des fenêtres sur rue » a déposé une plainte contre cette situation, et c'est la ronde des badauds autour d'elle... L'écriture de Christina Mirjol épouse avec tragique et poésie, les méandres de la voix intérieure de Suzanne. Un premier roman, émouvant réquisitoire contre la misère de la vie ordinaire.

Mistral gagnant

Renaud
Emi Musique, 1985



Les amoureux des bancs publics

Georges Brassens
Enregistrement 1953-1954
Universal Music



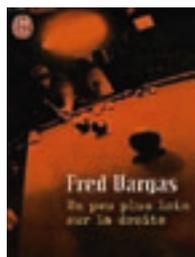
Georges Lebanc

Claude Ponti - Éd. École des Loisirs, 2001

24 heures dans la vie d'un banc... Mais pas n'importe lequel et pas n'importe où. Car dans la famille de Georges, on est banc de père en fils. Georges se souvient de ses précédents lieux de villégiature : en bord de mer, sous la mer, dans le jardin d'un écrivain... Il se souvient aussi du moment où son dossier lui a poussé. Georges vit maintenant dans un square très particulier car chacun, lorsqu'il en franchit la porte, se transforme immédiatement en sa peluche préférée. C'est le moment de tous les possibles, tous les jeux, toutes les transformations incongrues. Un album empreint de drôlerie et de tendresse.

Un peu plus loin sur la droite

Fred Vargas - Éd. Viviane Hamy, 1996



« Louis avait trouvé plus simple d'attribuer des numéros aux bancs publics de Paris qui lui servaient d'observatoires. Les bancs intéressants, cela va de soi. Mais en vingt ans, il y avait eu des changements, des bancs mis à la retraite et des nouveaux dont il fallait s'occuper... Il y avait aussi les bancs de

passage, pour les petites histoires. À force, on en était au n° 137, parce qu'on ne réutilisait jamais un ancien numéro... ». Et c'est sur le banc 102, celui de la Contrescarpe, que Louis Kehlweiler avise une drôle de bricole blanchâtre égarée sur une grille d'arbre : un os humain... Une enquête étonnante et curieuse.

Yvette Nourry, « Morte pour la France » le 23 septembre 1944

Le Conseil municipal du 18 décembre dernier a délibéré pour que soit ajouté au Monument aux morts le nom d'Yvette Nourry, résistante chevillaise et membre des FFI aux côtés de son époux, Robert Nourry.



Collection : famille Nourry

La famille Nourry en 1942.

Née à Orléans le 31 mars 1922, Yvette Boutet, alors teinturière vitriote de son état, épouse le 19 avril 1941 Robert Nourry, tourneur sur métaux chevillais, militant communiste et syndicaliste actif.

Le couple s'installe dès lors au 24, rue Émile Zola, dans cette même maison de bois que la grand-mère maternelle de Robert, Céleste Vivier, devenue veuve, avait fait construire en 1931. C'est là qu'après la mort de son père, Henri Nourry, Robert, né le 7 décembre 1920, avait été recueilli avec sa mère Célestine, ouvrière en métallurgie.

Pendant la guerre, Yvette Nourry reste longtemps seule à Chevilly-Larue à s'occuper de son fils Henri, né fin 1941.



Certificat FFI d'Yvette Nourry.

Robert, contraint de partir en Allemagne pour le Service du travail obligatoire (STO), d'où il s'évade rapidement, revient en France et vit clandestinement dans le maquis de la Côte d'Or de mars 1943 au 19 juillet 1944, d'où il est rappelé à Paris par le Colonel Fabien. Yvette, qui a elle aussi rejoint la Résistance en juin 1944, et Robert se cachent ensemble et participent activement à la Libération de Paris. Ils sont alors affectés dans la même unité FFI (Forces françaises de l'intérieur), à l'état-major de la

1^{re} région Banlieue sud, elle comme agent de liaison sous-lieutenante FFI (homologuée sergent le 8 octobre 1946), lui comme officier de liaison lieutenant, puis capitaine FFI. Ce qui vaudra à Robert, qui a notamment combattu au Sénat, d'être cité à l'ordre de la division avec attribution de la Croix de guerre étoile d'argent.

Une fois Paris libéré, le couple est affecté au fort de Bicêtre. Là, Yvette Nourry est atteinte accidentellement par un coup de feu. Transportée à l'hôpital proche, elle y est déclarée décédée, le 23 septembre 1944. C'est après avoir été reconnue « Morte pour la France » par le Secrétariat général des Anciens combattants le 28 janvier 1946, que son fils Henri est adopté comme pupille de la Nation le 24 juillet 1946. Devenu veuf, Robert Nourry s'engage alors dans l'armée où il restera jusqu'en mars 1945. Puis il reprend son métier de tourneur et sa vie à Chevilly-Larue. Remarié, père de quatre autres enfants, il décèdera le 8 janvier 1982.

À l'issue de longues démarches auprès des autorités militaires, et après délibération du Conseil municipal du 18 décembre dernier, la famille Nourry obtient que soit inscrit le nom d'Yvette Nourry sur le Monument aux morts de la ville pour que sa mémoire soit à jamais honorée. ●

Marc Ellenberger,
archiviste municipal

Aménagements au Parc des sports

Nouveaux courts de tennis, gymnase d'entraînement, nouveaux vestiaires, ...
Un vaste programme est en cours de réalisation.



Il était temps de redonner un coup de jeune aux infrastructures du parc des sports datant de plus de trente ans.

C'est pourquoi, à la suite d'une étude globale concernant l'évolution des besoins des sportifs, la Municipalité a mis en place un schéma directeur d'aménagement du Parc des sports sous la forme de plans pluriannuels. « *Un des points de départ était la création de nouveaux créneaux d'accueil et la remise aux nor-*

mes de certains équipements », commente Élisabeth Maillefert, maire-adjointe déléguée au Sport. Ainsi, la réalisation de trois courts de tennis en extérieur permettra de transformer un ancien court en gymnase d'entraînement polyvalent pour accueillir les clubs, les scolaires.

Bien sûr, cela se fera par étapes et sur plusieurs années. Après la couverture d'anciens courts extérieurs, le gymnase sera réalisé sous la forme d'une bulle toilée

avec vestiaires et locaux techniques. Parallèlement, d'autres travaux comme la transformation du terrain de football stabilisé en terrain synthétique, l'accessibilité des équipements aux personnes à mobilité réduite ou encore la mise en conformité des tribunes seront réalisés.

Par ailleurs, le terrain de rugby du parc des sports devra être réaménagé avec la création d'un club-house avec douches et vestiaires. ●

P. M.

Brèves de vestiaires

Gymnastique rythmique

Baptême du feu plein d'émotion pour les débutantes et « baby » (6-8 ans), le 2 décembre à l'occasion de la représentation de Noël proposée aux parents par l'Élan GR. Si les plus grandes ont donné un avant-goût de leurs enchaînements individuels et d'ensemble, les plus jeunes n'ont pas flanché pour présenter le travail accompli depuis septembre. À noter que sept gymnastes se sont récemment qualifiés pour les championnats de zones. La consécration pour les trois « pré-Fédéral », le passage

obligé pour une qualification aux championnats de France pour les autres. C'est un bon cru, vu le niveau requis.

Penchak silat

Petite déception du côté de l'Élan avec la défaite de Nacib Louati face au tenant du titre, en octobre dernier. Il faut dire que le défi n'était pas mince car il s'agissait des championnats du monde de la discipline, organisés cette année en Malaisie. Du coup, on pardonne volontiers au combattant chevillais, d'autant qu'il y faisait ses premières armes. Autant dire

que l'avenir lui est largement ouvert. Le prochain rendez-vous sera l'Open de Belgique en avril, où plusieurs membres du club pourraient bien s'illustrer.

Tennis

Avec ou sans raquette à la main, on a fait la fête le 19 décembre au Parc des sports pour la fête de Noël organisée par l'Élan pour l'école de tennis. Au programme : tournoi amical, animations et distribution de lots. De quoi cultiver la convivialité au sein du club. Qui a dit que le tennis était un sport individualiste?

Le chiffre du mois

18

L'édition 2008 de la soirée des sportifs (palmarès 2006-2007) aura lieu le 18 février prochain. Un rendez-vous organisé par le service municipal des Sports pour récompenser les clubs et les sportifs méritants. Autres chiffres, autres dates à

retenir pour la nouvelle année : les 24 et 25 mai, pour le Festival de l'Oh, le 6 juin pour les Boucles chevillaises (journées scolaires les 2 et 3 juin) en préambule de la Fête communale, ou encore les 14 et 15 juin pour les Journées aquatiques avec des séances scolaires pendant les deux semaines précédentes. 2008, toujours plus sport!

Volley-ball

Un week-end de haut vol



Les 8 et 9 décembre, dates d'anthologie! Outre les multiples rencontres de championnat, l'Élan volley-ball organisait un tournoi non-stop pour le Téléthon. Retour sur ces folles journées.

Quinze équipes, du jamais vu pour

le Téléthon! Les matchs se sont succédé toute la journée. Un vrai marathon avec une superbe ambiance et du beau spectacle. Parmi les clubs venus de toute la région figuraient quatre équipes chevillaises, dont une entièrement féminine composée des juniors et espoirs de l'Élan. Le soir, les filles jouaient en championnat départemental contre Vitry-sur-Seine. Bilan: 3-0 pour Chevilly-Larue. Et un premier cadeau. Le dimanche, les Espoirs féminines se déplaçaient à Choisy-le-Roi pour un match remporté 3-1. « C'est un résultat formidable, car il s'agit de la première victoire de cette équipe depuis sa création, mais certainement pas la dernière », commentait Geneviève Gascard, la présidente. Deuxième cadeau. Dimanche, les seniors hommes jouaient une rencontre départementale au sommet face à Saint-Mandé, l'autre équipe invaincue du championnat. L'Élan l'a emporté 3-0 et pris une option pour la montée en Régionale 3. Troisième cadeau. Dans la foulée, les filles de Régionale 2 remportaient leur match contre Ermont (3-1). Cette deuxième victoire de la saison est d'autant plus bienvenue que deux attaquantes sont sur la touche pour cause de maternité. Le collectif espère assurer le maintien en attendant leur retour... Quatrième cadeau. Le même week-end, les benjamines gagnaient leur match de classement à Saint-Maur, les minimes filles montraient de bonnes choses malgré la défaite à Vincennes. Cinquième et sixième cadeaux. Les 8 et 9 décembre, c'était Noël pour le volley-ball! ●

Cyclotourisme

Aventure aux « States »

De Milton au lac Erié et retour, 1 400 km en

9 jours. En octobre, Jacques et Roland, de l'Élan cyclotourisme, se sont offerts la traversée de la Pennsylvanie. « Le nord de l'État est très vallonné et les côtes sont incessantes et raides. Bien qu'une bande soit tracée tout au long avec des panneaux



« Partageons la route avec les vélos » on ne peut pas dire que la Route n°6 soit vraiment adaptée à la pratique du vélo. » Les Chevillais ont côtoyé les fameux camions américains et affronté un climat pas toujours favorable avec pluies torrentielles et fraîcheur matinale. « Nos ravitaillements se sont faits dans les fast food et les distributeurs des stations-service, faute de mieux. Mais cela nous permettait de nous approvisionner assez rapidement ! » Au menu également, découverte de la culture et rencontres sympathiques *made in USA*. Prochaine étape : le tour du Ventoux en juin avec la quasi-totalité du club. ●

P. M.

Coup de chapeau



Nous avons souligné ses résultats lors de récents tournois où il s'était notamment distingué lors d'un tournoi adultes en battant les tombeurs de l'équipe fanion de son club. Thomas Jovanovic vient d'être consacré au bilan

fédéral de la saison, désigné « meilleur jeune de sa catégorie » pour la saison sportive 2006-2007. Le jeune Chevillais, qui a représenté le Val-de-Marne aux championnats de France de pétanque, est licencié à la Sausaie-Pétanque. Il est notamment champion départemental en titre en doublette et en tripléte minimes.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 6 janv.

Cheraly-Hassim
Résidence
Tuilerie
Avenue de la
Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Koubi

5 quater, avenue
du Gal de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Wu Yao Kwang

19, rue du Pavé
Grignon
Thiais
01 48 84 75 66

Dimanche 13 janv.

Demantke
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

Lernould

Rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Crevits

CC Belle Épine
185
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 20 janv.

Bittante
43-43 bis
avenue Franklin
Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Medioni

89, boulevard
Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Mardi 27 janv.

Jandin
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Oddoux

38, boulevard
Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22

Jossic

2 bis, avenue
du 25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

**Pour le service
pharmaceutique
de nuit s'adresser
au commissariat
(17 ou 0149082600)**

État civil

Du 1^{er} novembre au
30 novembre 2007

Naissances

Nassim Aoun
Nouria Ben Aïcha
Sokhna Wavoeko-
Diawara
May-Ann Bardet
Tya Simionek
Erwan Bertin-Leblanc
Shaina Osmani
Adama Diarra
Hawa Diarra
Sephana Ouaret
Sofiane Belfaked
Mouhamed Diallo
Tina Thieulant
Marianne Djouadi
Evan Guigo
Aymeric Prodhon
Bilal Benali
Noâm Labbe
Tibo Rayon
Sofiane Saïdi
Loriana Fornesi

Mariages

- Nadège Cordier et Christophe Hévin
- Samhen Amtout et Jean-Loup Colautti
- Néné Faye et Mohamed Gueye

Décès

Domenico Quisari
Sylvie Jérôme
Simonne Coulpin
Roger Varetto
Alice Foubert
Gilbert Langle
Chantal Laguillez
Achille Cohen
Leon Virasolvly

Erratum :
dans le dernier numéro, une erreur de nom et de date s'est glissée dans la liste des naissances du mois. Nous souhaitons la bienvenue au petit Ethan Gavard (et non Avard), né en septembre (et non en octobre). Nous adressons toutes nos excuses à la famille.

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 2 janvier

Secteur 2 : 16 janvier

Secteur 3 : 23 janvier

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe)

Le calendrier complet de l'année 2008 sera prochainement disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr

Fêtes du tri

Noël fait beaucoup d'heureux mais également beaucoup de déchets. Un seul geste : la collecte sélective. Sachez que la déchèterie intercommunale du SIEVD récupère les sapins pour les recycler. Elle recueille également les piles et batteries ainsi que les appareils électriques. Enfin, pensez à jeter vos cartons et papiers cadeaux (non métallisés) dans le bac jaune. Eux aussi sont recyclables !

► Déchèterie intercommunale du SIEVD

Zone Cerisaie nord, rue du Stade

Renseignements au 01 58 42 73 60

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Du 2 janvier au 31 mars

L'Insee enquête

Une enquête menée par l'Insee aura lieu du 2 janvier au 31 mars prochains. Les questions porteront sur la qualité de l'environnement de l'habitat et sur les problèmes d'insécurité. Si vous êtes retenu dans l'échantillon statistique, vous serez avisé du passage d'un enquêteur, porteur d'une carte officielle de l'Insee. Merci d'avance pour votre participation !

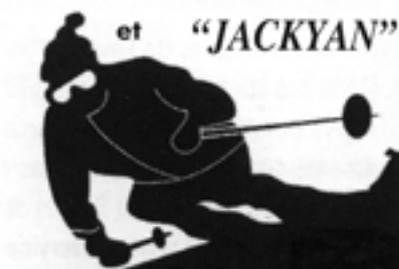
CENTRALE DU VÊTEMENT DE SKI
"LE SPECIALISTE" et "JACKYAN"

169, avenue d'Argenteuil
ASNIERES 01 47 90 26 33

17, avenue du Général Leclerc
BOULOGNE 01 46 08 20 03

181, avenue Jean-Jaurès
CLAMART 01 46 45 67 95

FUSEAUX
ANORAKS - COMBINAISONS
VÊTEMENTS DE GRANDES MARQUES



Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un responsable du service Elections, Etat-civil, Affaires générales (h/f)
- ▶ Un animateur pour le service municipal de la Jeunesse (h/f)
- ▶ Un ouvrier polyvalent spécialisé plombier (h/f)
- ▶ Un animateur spécialisé en jardinage en CDD (h/f)
- ▶ Un second de cuisine pour la cuisine centrale (h/f)

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire
88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique « Municipalité ».
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 18 53).

SOS bronchiolite

Pour la septième année consécutive, le standard médical du réseau bronchiolite d'IDF est ouvert jusqu'au 16 mars 2008. Pour vous aider dans la prise en charge de cette maladie, deux numéros à retenir :

- ▶ Standard des kinésithérapeutes : 0820 820 603. Vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et samedi et dimanche de 9h à 18h ;
- ▶ Standard des médecins : 0820 800 880, 7/7, de 9h à 23h.

Médecin de garde

Amicale des médecins de L'Haj-les-Roses, Chevilly-Larue et Rungis.

Tél. : 01 46 63 72 17
Nuit : de 20h à 8h
Week-end : du vendredi 20h au lundi 8h

Inspection du travail

L'Inspection du travail, anciennement située rue Petit Le Roy, a déménagé. Pour la joindre, il faut désormais utiliser l'adresse suivante :

- ▶ Inspection du travail - 6^e section Chevilly-Larue et Fresnes Immeuble Pascal B
Avenue du Général de Gaulle - 94007 Créteil Cedex.
Tél. : 01 49 56 28 34 ou 01 49 56 29 44

Un numéro unique pour les Assédic

Désormais, les services téléphoniques de l'Assédic sont regroupés sous un seul numéro, court et pratique à mémoriser : le 3949 (0,11€ l'appel).

Permanences « Impôts »

- ▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au Centre des Impôts (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses - 01 49 08 88 00).
- ▶ Sur rendez-vous le 2^e lundi de chaque mois de 14 à 16h30 en mairie (01 45 60 18 53 ou 01 45 60 18 54)

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 13 à 15h
2 bis, rue du Berry (06 18 42 04 84)

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais.

- ▶ En mairie, les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h, les 2^e et 5^e samedis du mois de 9 à 11h

Permanence de l'assistante sociale

Pour rencontrer l'assistante sociale qui reçoit en mairie tous les jeudis matin.

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05

Aide à l'amélioration de l'habitat

Codal-pact 94

- ▶ Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43

Logement

Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... **Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).**

Permanences pour le locatif et les rapports locatifs :

- ▶ **Judis 17, 24 et 31 janvier de 16 à 18h. 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)**

Permanences pour les copropriétaires et accédants à la propriété :

- ▶ **Mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 janvier de 16 à 18h. 27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)**

Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) tient une permanence sans rendez-vous chaque lundi de 17 à 19h (sauf vacances scolaires) pour tous les locataires d'Icade et de l'Opac à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). Vous pouvez aussi laisser un message sur son répondeur au 01 45 12 91 52.

L'ARSS et ses bénévoles vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2008. L'association sera toujours présente pour la défense du logement social face à toutes les attaques qui se préparent.

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

- ▶ Les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 18 à 19h (sauf vacances scolaires).
Maison pour tous - 23, rue du Béarn



- ▶ Du 17 janvier au 23 février, des agents communaux munis d'une carte d'accréditation procèdent à une enquête auprès des habitants des logements concernés par la campagne de recensement 2008 de l'Insee. Merci de leur réserver un bon accueil (détails en page 5)